

# Perspectives 2009 - 2010



## Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

L'évolution du fonctionnement de l'ANR

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

# Chiffres clés 2009

---

- Un budget de **819 M€** dont 643M€ pour **58 appels à projets** dont 10 avec des partenaires internationaux
  
- **Une forte sélectivité garante de l'excellence des projets :**
  - 5 964 projets soumis
  - 1 251 projets financés } **taux de sélection maintenu à 22%**
  
- **La poursuite de l'augmentation du montant moyen pour les projets académiques :** 430 000 € contre 400 000 € en 2008
  
- 167 projets cofinancés avec des agences étrangères soit 13% des projets financés par l'ANR

# Répartition sectorielle des appels à projets

	montant (M€)	%
Programmes non thématiques	217	34
STIC et nanotechnologies	122	19
énergie et écotechnologies	88	14
biologie/santé	115	18
écosystèmes	51,5	8
matériaux, procédés et sécurité	42	7
sciences humaines et sociales	7,5	1
total	643	100

# Faits marquants

---

- Plus de 45 % des appels à projets consacrés aux thématiques prioritaires du Grenelle de l'environnement
- Succès du nouveau programme pour inciter au retour des post-doctorants : 105 projets déposés, 27 retenus
- Lancement d'un nouveau programme pluridisciplinaire sur la mémoire dans le cadre du plan Alzheimer : 2 M€
- Contribution au plan de relance dans le domaine des nanotechnologies : appel à projets NANO-INNOV (17 M€) et programmes de recherche technologique de base (7 M€)
- Préciput 2009 (contribution aux dépenses des opérateurs hébergeant les projets) : 54,2 M€ dont 24,6 M€ pour les universités

# Perspectives 2009 - 2010

Les premières tendances de l'année 2009



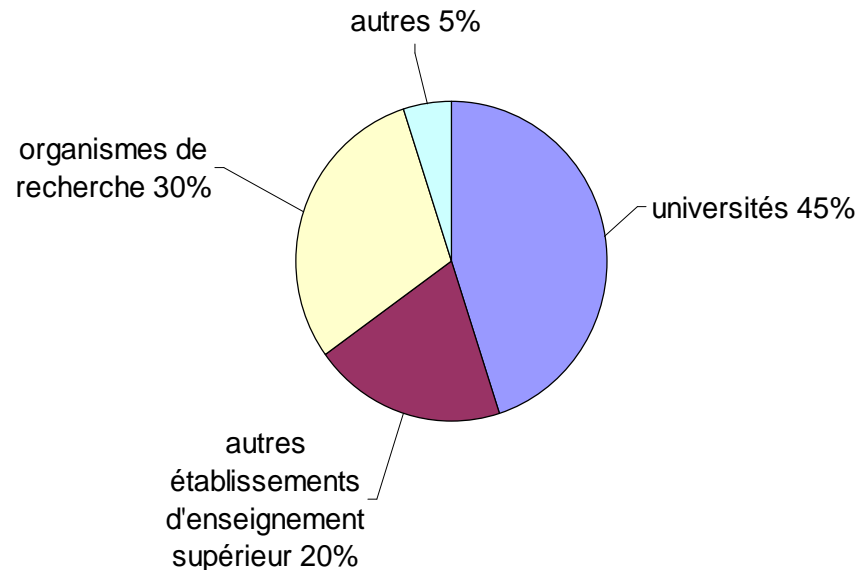
**Une première estimation de l'utilisation du préciput**

L'évolution du fonctionnement de l'ANR

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

## Une montée en puissance régulière du préciput

- Une source de **financement supplémentaire** pour les établissements hébergeurs pour des dépenses de fonctionnement, d'infrastructure, ou d'équipement
- 54,2 M€ distribués contre 50,2 M€ en 2008 :
  - dont 35 M€ pour les établissements d'enseignements supérieur
  - et 19 M€ pour les organismes de recherche et fondations



- Préciput porté à **20% en 2010 pour les projets** présentés en coûts complets

## Palmarès des bénéficiaires du préciput en 2009

---

### Dix premiers établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires du préciput

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie	2 049 881
Université Lyon 1 - Claude Bernard	1 882 840
Université Paris 11 - Paris Sud Orsay	1 481 589
Université Paris 5 - René Descartes	1 180 764
Université Toulouse 3 - Paul Sabatier	1 098 202
Université Strasbourg 1 - Louis Pasteur	1 020 203
Université Grenoble 1 - Joseph Fourier	998 570
Université Aix-Marseille 2 - Méditerranée	998 439
Ecole Normale Supérieure de Paris - ENS Ulm	920 551
Institut National Polytechnique de Grenoble - INPG	910 080

### Cinq premiers organismes de recherche bénéficiaires du préciput

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS	6 100 214
Institut National de Recherche Agronomique- INRA	3 392 590
Commissariat à l'Energie Atomique - CEA	2 510 935
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA	1 501 680
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - INSERM	1 440 232

# Le préciput

## Quelques bonnes pratiques

---

- Les dépenses d'infrastructures :
  - Augmentation de la puissance électrique du centre de calcul (Université de Paris 6)
  - Création d'un laboratoire sécurisé type L2 (Université de Paris 6)
- Les dépenses d'équipement :
  - Hall pilote pour le laboratoire «Géosciences, Hydrosciences, Matériaux, Constructions» (Université de Bordeaux 1)
  - Achat de 4 équipements d'imagerie pour le pôle Recherche (Institut Curie)
- Les dépenses de fonctionnement :
  - Renforcement des moyens du Centre Optique Laser du Centre de Physique Moléculaire Optique et Hertzienne
  - Frais juridiques liés à la création du laboratoire commun de mécanique des tissus vivants entre l'Ecole Centrale de Paris, le CNRS et l'université Paris VII



# Perspectives 2009 - 2010

Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

➔ **L'évolution du fonctionnement de l'ANR**

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

# Une adaptation aux évolutions du paysage de la recherche

---

- Adapter le processus de programmation de l'ANR
  - Prendre en compte la **Stratégie nationale de recherche et d'innovation**
  - S'appuyer sur les **alliances** créées (sciences du vivant, énergie) et en cours de création (science de la mer, science des technologies de l'information)
- Développer l'interdisciplinarité, notamment pour les programmes non-thématiques
- Améliorer l'exploitation des données : bilan du préciput, détection des meilleurs laboratoires, suivi de l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs
- Renforcer le rôle d'agence de financement avec l'internalisation progressive de la gestion confiée aux unités support
- Poursuivre le soutien à la recherche partenariale
- Intensifier l'action internationale notamment avec l'Allemagne

# Perspectives 2009 - 2010



Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

L'évolution du fonctionnement de l'ANR



**Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation**

# Appels à projets non-thématiques 2010

---

- 317 M€, dont 15 M€ pour les collaborations internationales :
  - Programme blanc
  - Programme jeunes chercheurs
  - Retour post doctorants
  - Chaires d'excellence
  
- 50 % de la programmation totale des appels à projets

# Appels à projets thématiques 2010

---

- Santé bien-être, alimentation, biotechnologies :
  - 83 M€ + 10 M€ pour les collaborations internationales
  
- Urgence environnementale et écotechnologies
  - 54 M€ + 11 M€ pour les collaborations internationales
  
- L'information, la communication et les nanotechnologies
  - 95.5 M€ + 2 M€ pour les collaborations internationales
  
- Sciences humaines et sociales
  - 9 M€ + 5 M€ pour les collaborations internationales
  
- Soutien à l'innovation (Carnot, pôles de compétitivité, programme « émergence ») : 75 M€